

LES LITURGIES NON-ROMAINES

Quel jeune Frère Prêcher n'a pas été témoin, dès les premiers temps de son ministère, de l'étonnement de nombreux prêtres du clergé séculier devant les particularités du rite selon lequel il célébrait le Saint Sacrifice ? Et que de fois, peut-être, n'a-t-il pas entendu formuler devant lui, avec les mêmes arguments que mettait en avant Dom Guéranger, voilà un siècle, le souhait d'une Liturgie parfaitement unifiée « *toto orbe terrarum* » ! A vrai dire, Dom Guéranger, dans sa revendication d'unité liturgique absolue, pouvait s'appuyer sur certains documents pontificaux. De nos jours, l'Eglise a affirmé, à diverses reprises et dans les textes les plus officiels, le bien-fondé de la diversité des expressions liturgiques, que cette diversité se trouve réalisée dans l'Eglise latine ou qu'elle le soit dans l'Eglise d'Orient. Pie XII, adressant l'encyclique *Mediator Dei* à l'Eglise d'Occident, n'affirmait-il pas un égal amour pour « les Liturgies de l'Eglise d'Orient dont les rites se sont transmis dans des monuments aussi nobles qu'antiques » ?

C'est dans cet esprit de compréhension et d'estime que nous voudrions dresser ici, brièvement, le catalogue des diverses liturgies non-romaines dans lesquelles s'expriment, aujourd'hui encore, la foi et la prière d'une multitude de chrétiens.

I. LITURGIES NON-ROMAINES D'OCCIDENT

Le Rite ambrosien.

On hésite à parler d'une Liturgie ambrosienne qui se classerait complètement à part de la Liturgie romaine. Duchesne, il est vrai,

(1) Ce n'est pas le lieu de mentionner, au sein de la Liturgie romaine, un certain nombre de rites particuliers à quelques diocèses (Lyon, Braga, par exemple), ou à quelques ordres religieux (Chartreux, Frères Prêcheurs, Carmes...). Ces rites, qui ont subsisté dans une aire très restreinte de l'Eglise latine après l'édition par Pie V du Missel Romain, ne sont en effet que des rites romains. Sans doute, diffèrent-ils par maints détails de ceux de la Curie que diffusèrent

polémiquait naguère avec verve contre ces liturgistes milanais, aux yeux de qui la liturgie de leur cité représentait l'usage romain le plus antique, et donc le plus vénérable. Milan, pour Duchesne, aurait été au contraire, de par la présence sur le siège métropolitain, pendant près de vingt ans, d'un évêque d'origine orientale, prédécesseur immédiat de saint Ambroise, le point de départ et le centre de rayonnement de tous les caractères propres aux liturgies orientales que pouvait présenter la liturgie gallicane.

Mais s'il est vrai que la messe milanaise, comme toute la liturgie à laquelle elle appartient, retient encore aujourd'hui nombre de particularités archaïques qu'elle put partager jadis avec la liturgie gallicane et qui peuvent trahir une influence orientale, on ne saurait oublier qu'elle avait adopté très tôt, dès le temps de saint Ambroise, un texte de prière eucharistique, qui est notre actuel Canon romain.

En vigueur dans l'archidiocèse de Milan, le rite ambrosien est suivi en outre par près de quatre-vingts paroisses de la Haute-Italie et du Tessin, réparties entre les diocèses de Bergame, Novare et Lugano.

La Liturgie mozarabe.

Improprement nommée, car en usage en Espagne avant l'invasion arabe du VIII^e siècle (*mozarabe* signifie *chrétien soumis au joug des Maures*), et réduite aujourd'hui à n'être plus célébrée qu'épisodiquement dans les cathédrales de Tolède et de Salamanque, la Liturgie mozarabe, qu'il vaudrait mieux nommer wisigothique, porte la marque de ses origines. Sur le fonds primitif du rite romain en usage avant le V^e siècle vinrent se greffer les rites propres aux demi-barbares qui envahirent la péninsule à cette époque : Vandales, Suèves, puis Wisigoths, convertis à l'arianisme durant leur séjour en Orient. L'antique Liturgie des Gaules, — la frontière entre les deux pays était alors très mouvante —, fit sentir également son influence. Quelques grands évêques, illustration au VII^e siècle du siège de Tolède, réussirent à fondre ces éléments disparates dans un tout organique qu'ils étoffèrent de leurs propres compositions.

L'originalité la plus notable de cette liturgie, — caractéristique partagée par l'antique liturgie gallicane —, consiste en ce que le texte de la prière eucharistique, mis à part le *Sanctus* et le récit de l'institution, est un « propre » qui varie avec les temps et les fêtes liturgiques.

largement les Franciscains à partir du XIII^e siècle et qui forment aujourd'hui le fond du Missel. Mais ces rites n'en sont pas moins authentiquement romains, bien qu'influencés par des éléments de la Liturgie en usage dans les Gaules au bas Moyen-Age. Le rite romain actuel, contaminé lui aussi par des éléments analogues, ne saurait se prévaloir de représenter un type antique d'une plus parfaite pureté.

II. LITURGIES ORIENTALES

On entend par « liturgies orientales » un ensemble assez complexe de liturgies plus ou moins évoluées qui, toutes, dérivent, à dater de la fin du iv^e siècle ou du début du v^e siècle (l'évolution se continuera pour certaines pendant une partie du Moyen-Age), de deux types fondamentaux, expression de la vie religieuse des deux plus anciens patriarchats de l'Orient chrétien ; Antioche, pour le type syriaque, Alexandrie pour le type qui en porte le nom. Ces liturgies se distinguent du type romain, et les unes des autres, par un certain nombre de caractéristiques parmi lesquelles il faut citer en premier lieu la variété des formes de l'Anaphore ou prière eucharistique, équivalent de nos Préfaces romaines, seules pièces variables, et de notre immuable Canon. Une deuxième caractéristique, très frappante pour un Latin qui assiste à la célébration d'une quelconque liturgie orientale, est l'ordre même et le développement des différentes parties de la messe. Ajoutons-y, pour faire bref, comme autre caractère vraiment remarquable, le « génie », propre à l'Orient, et si différent du « génie romain », qui donne aux formules liturgiques une allure très prolixe en même temps qu'aux cérémonies une magnifique ampleur.

Les particularismes nationaux, aggravés à partir du v^e siècle par les hérésies nestorienne et monophysite, expliquent pour une grande part, l'éclatement des types fondamentaux en cette pluralité de rites qui étonnent tant les Occidentaux, pour peu qu'ils consentent à remarquer que les Liturgies d'Orient ne sauraient se réduire au seul rite byzantin, abréviation tardive de la Liturgie d'Antioche.

A) LE TYPE SYRIAQUE.

1. La Liturgie de saint Jacques.

Attestée dès le iv^e siècle par saint Cyrille de Jérusalem dans ses Catéchèses mystagogiques, cette liturgie qui codifie les usages alors uniformes des Eglises d'Antioche et de Jérusalem, se présente sous une double forme.

Sous sa forme *grecque*, primitive, elle n'est plus célébrée de nos jours que par les Grecs orthodoxes, une fois par an, à Jérusalem et en quelque autre lieu, lors de la fête de saint Jacques, « frère du Seigneur ».

Sous sa forme *syriaque*, par contre, elle est en usage dans toutes les communautés monophysites, dites jacobites, sous l'obédience du patriarche jacobite d'Antioche. Riche de soixante-dix anaphores, dont la plus ancienne, l'anaphore des « Douze Apôtres », est à l'origine de l'anaphore byzantine de saint Jean Chrysostome, cette liturgie est célébrée soit en syriaque, soit plus communément en arabe.

La suivent également des Syro-Uniates ou Jacobites qui ont fait retour à Rome à la fin du xviii^e siècle, et les Maronites du Liban.

2. Les Liturgies syro-chaldéennes.

Avant même que les hérésies christologiques du v^e siècle aient consommé la séparation, l'Église qu'avaient fondée des missionnaires venus d'Antioche dans les provinces orientales de la Syrie, autour des centres d'Edesse et de Nisibe, avait élaboré un rite propre, le rite chaldéen.

Ce rite, habituellement célébré en syriaque selon la Liturgie des saints Addée et Maris, est suivi aujourd'hui par les Nestoriens, par les Chaldéens-unis, groupés autour d'un patriarche « de Babylone », en résidence à Mossoul, et par les Syro-malabars de la côte occidentale de l'Inde, les uns catholiques, les autres nestoriens.

3. Le Rite byzantin.

Le qualificatif de ce rite en marque l'origine, ou plutôt le lieu de son organisation définitive. Déjà remanié, semble-t-il, par Basile de Césarée, le vieux rite syriaque fut importé de Syrie et de Cappadoce par les premiers évêques de Byzance et reçut là la marque propre de la jeune cité impériale. La suprématie religieuse et civile de Constantinople lui valut ensuite d'exercer une influence profonde sur les autres rites d'Orient, dont il finit par supplanter totalement quelques-uns.

Célébré en grec, en slavon, en arabe, dans les différentes langues nationales de l'Europe centrale, le rite byzantin dont l'aire d'extension est la plus large qui soit après celle de la liturgie romaine (plus de 150 millions de fidèles dont environ 9 millions de catholiques), connaît deux grands textes liturgiques différents.

La Liturgie de saint Basile, qu'on peut attribuer avec beaucoup de vraisemblance au grand évêque cappadocien, n'est plus célébrée aujourd'hui qu'à certains jours de l'année : dimanches de Carême, Jeudi et Samedi Saints ; Vigiles de Noël et de l'Épiphanie, premier Jour de l'An et fête de saint Basile.

La Liturgie de saint Jean Chrysostome, d'usage courant, ne remonterait dans sa rédaction primitive, et malgré le nom dont elle se réclame, qu'à un bon demi-siècle après la mort du grand évêque de Byzance. Elle se distingue de la liturgie de saint Basile par des textes plus courts, spécialement dans les prières récitées par le célébrant.

Il faudrait ajouter enfin que tous les jours de Carême, seuls le samedi et le dimanche n'étant pas en ce temps jours aliturgiques, est célébrée une *Liturgie des Présanctifiés*, analogue à notre « Messe des Présanctifiés » du Vendredi-Saint.

Le développement cérémoniel du rite byzantin, avec la longue préparation des dons, avec les solennelles entrées de l'Évangile et des oblats, avec la richesse de ses textes et les nombreux dialogues litaniques entre le diacre et le peuple, donne à la célébration d'une « liturgie » selon ce rite, un caractère de magnificence mystérieuse

et prenante auquel ne sauraient atteindre nos plus belles célébrations latines.

4. Le Rite arménien.

C'est le plus latinisé des rites orientaux, encore qu'il retienne, avec une physionomie bien particulière, le fonds qui lui vient de ses origines cappadociennes et byzantines. La Liturgie arménienne est célébrée, tant par les catholiques que par les schismatiques qui relèvent de ce rite, en langue nationale, selon une Anaphore invariable, attribuée à saint Athanase.

B) LE TYPE ALEXANDRIN.

Alexandrie, bien avant que Byzance n'entrât en lice et ne les supplantât, était avec Antioche, l'une des capitales religieuses de l'Orient chrétien. Le type liturgique primitif y était représenté par la *Liturgie de saint Marc*, en langue grecque, plus proche semble-t-il du type romain que du type antiochien. Mais le concile de Chalcédoine et la condamnation du Monophysisme sonnèrent le glas de la grandeur d'Alexandrie. La Liturgie de saint Marc, conservée dans sa rédaction grecque par les Coptes melkites, fidèles à l'orthodoxie, finit, après de profondes modifications, par être totalement supplantée par le rite byzantin.

Dès le v^e siècle, les Coptes monophysites avaient traduit dans leur langue nationale trois textes liturgiques, distincts seulement par leur Anaphore, et respectivement attribués à saint Cyrille, à saint Grégoire de Naziance et à saint Basile. C'est cette dernière « liturgie » qui est le plus communément en usage de nos jours, célébrée qu'elle est en copte par les monophysites, en copte, en arabe et en grec par le groupe qui a fait retour à l'unité romaine.

La fondation, aux iv^e et v^e siècles, de l'*Eglise d'Ethiopie* par des missionnaires monophysites venus d'Egypte, explique l'obédience religieuse et le type liturgique de cette Eglise, si fièrement plantée en avant-poste, aux frontières de l'islamisme arabe et du paganisme africain. La Liturgie la plus souvent en usage chez les Abyssins est la *Liturgie dite des Douze Apôtres* ; c'est, en fait, en langue ghéez, une recension de la liturgie copte de saint Cyrille.

**

Terminons cette aride nomenclature par une naïve et savoureuse légende. Sans doute s'applique-t-elle plus spécialement au rite byzantin ; la leçon qui s'en dégage est valable, à un degré ou à un autre, pour tous les rites de l'Orient chrétien. Le prince Vladimir de Kiew, ayant décidé de se convertir, lui et tout son peuple, fit faire une enquête religieuse chez les peuples voisins. Et voici le récit qu'à leur retour lui firent ses émissaires :

« Nous avons été d'abord chez les Bulgares (musulmans) et nous avons observé comment ils adorent dans leurs temples ; ils se tiennent debout et sans ceinture ; ils s'inclinent, s'assoient, regardent ça et là comme des possédés, et il n'y a pas de joie parmi eux, mais une tristesse et une puanteur affreuse. Leur religion n'est pas bonne. Et nous sommes allés chez les Allemands, et nous les avons vus célébrer leur service dans leur église, et nous n'avons rien vu de beau. Et nous sommes allés en Grèce, là où ils adorent leur Dieu, et nous ne savions plus si nous étions dans le ciel ou sur la terre ; car il n'y a pas de tel spectacle sur la terre ni de telle beauté. Nous ne sommes pas capables de le raconter ; mais nous savons seulement que c'est là que Dieu habite au milieu des hommes »¹.

S'il est vrai, comme l'affirme Prosper d'Aquitaine dans un axiome souvent repris et commenté par les Pontifes romains, que la règle de croire découle, pour une part, de la règle de prier (« *ut legem credendi lex statuat supplicandi* »), n'avons-nous pas, catholiques latins, grand intérêt à nous ouvrir largement à cette compréhension profonde des richesses liturgiques de nos frères d'Orient ? Et quand ces frères sont des frères « séparés », n'est-ce pas le lieu de voir, dans la permanence vivante de leurs vénérables liturgies, la promesse et le gage de l'unité possible, réalisée, quand le jour en sera venu, dans une catholicité concrètement plus riche ?

BIBLIOGRAPHIE

- Liturgia*. Encyclopédie populaire des connaissances liturgiques. Bloud et Gay. Paris, 1930.
- S. SALAVILLE : *Les Liturgies orientales*. Paris, 1932.
- J.-M. HANSSENS : *Institutiones liturgicae de Ritibus orientalibus*. T. II et III, seuls parus. Rome 1930-1932.
- A. RAES : *Introductio in Liturgiam orientalem*. Rome, 1947.
- RENAUDOT : *Liturgiarum orientalium collectio*. I et II. Francfort, 1847.
- BRIGHTMAN : *Liturgies eastern (and western)*. T. I, seul paru. Oxford, 1896.

R. BERNIER, O. P.

(1) Citation du théologien russe S. Boulgakoff, faite par D. Rousseau, dans *Histoire du Mouvement liturgique*. Coll. Lex Orandi. Ed. du Cerf, 1945 ; p. 189.